

Mesdames,

Je reviens sur mon courriel du 3 avril et sur votre réponse du 8 avril dernier.

Ainsi que je l'avais mentionné dans mon message à la rédaction de La Libre, je suggérais de consulter des spécialistes de la poliomyélite pour avoir leur avis sur la question du vaccin obligatoire pour les enfants, en Belgique.

J'avais indiqué à Madame BROUWERS de La Libre, les noms du Professeur Peter VAN DEN BERGH directeur du Centre de référence neuromusculaire – CRNM à l'UCL – St Luc et du Docteur André HEILPORN, ancien directeur du CTR de l'hôpital Brugman. A ma connaissance, elle ne les a pas contactés.

Ayant reçu entretemps votre rapport de 8 pages (!) énumérant diverses raisons, expériences, erreurs médicales, dérapages ou avis qui m'ont parus, parfois, pertinents, souvent à la limite ou farfelus comme « la polio se guérit plus facilement qu'un rhume de cerveau ... », je me suis permis, en vue de vous donner mon avis définitif, de le transmettre à ces deux personnalités médicales pour commentaires et critiques.

Vous trouverez ceux-ci en pièce jointe.

Et ce sera le point final de notre échange, car je maintiens ma position en tant que responsable d'association et polio : il faut tout faire pour éviter aux enfants d'attraper un jour la polio et le meilleur moyen reste le vaccin. Que des parents prennent le risque de refuser le vaccin au nom de je ne sais quel principe de liberté de choix, s'apparente, à mes yeux, à de la non assistance à personne.

Je persiste et signe et reste indigné devant ce genre d'attitude, inacceptable pour qui connaît et vit les séquelles de polio.

Enfin, je suis extrêmement déçu par le silence tonitruant des médias sur un sujet de société qui est redevenu actuel tout récemment. Pourtant, ils ont reçu copie de nos échanges courriels. Je les espérais un peu plus réactifs mais, il est vrai que les lamentables crises politiques qui s'éternisent et n'intéressent plus personne sont les seules informations qu'ils nous proposent à lire dans les journaux. C'est fort triste !

Daniel Peltzer
Association belge des Paralysés - ABP ASBL
Chaussée de Gand 1434
1082 - Bruxelles
Tél. 02 / 421 69 62
Fax 02 / 421 69 60
Courriel : dpeltzer@abpasbl.be ou dpeltzer@manufast-abp.be
Site : www.abpasbl.be

Dialogue de sourds sur le vaccin anti polio

1. Commentaires du Docteur André HEILPRON à la réponse transmise par Initiative citoyenne

Cher Monsieur PELTZER,

Cette réponse est un texte tout à fait affligeant. Il témoigne des déviations dues à un usage ni ordonné ni raisonné de l'abondance des données aisément accessible sur internet. Les fausses certitudes auxquelles un mauvais usage peut conduire polluent de plus en plus la qualité des relations thérapeutiques saines et de confiance.

Dans le cas présent retenons quelques points. Le pourcentage de séquelles suite au nombre d'infections ne peut être comparé entre différentes sources sans faire la distinction entre l'atteinte virale à caractère généralement transitoire et celles qui passent la barrière méningées avec fixation sur les cornes antérieures de la moelle créant des dégâts définitifs.

Prétendre qu'il existe des moyens simples pour juguler l'affection neurologique de poliomyélite lorsqu'elle est manifeste est inexacte. Négliger l'atteinte initiale, manifestation de virémie générale et transitoire est irresponsable car c'est ce type d'épidémie, même peu importante, qui constitue un réservoir de virus susceptible de propager la maladie, d'entretenir le virus et affecter des personnes moins bien défendues.

Prendre avec arrogance, contre le corps médical notamment, des références de théorie thérapeutique datant des années 1950 et 1960 est un simple non sens, lorsque l'on réfléchit à la somme de connaissances et d'expériences accumulées en un demi siècle.

Les risques de complications dus au vaccin n'ont aujourd'hui aucun rapport avec la situation connue dans les années 1960. Depuis des cas de complications à la vaccination se retrouvent dans la littérature. Une bonne lecture de ces documents indique d'une part que la relation causale est suggérée mais non prouvée et souvent, que la vaccination est considérée comme un élément déclenchant d'une défaillance latente.

La généralisation de la vaccination a permis l'éradication de la Poliomyélite dans nos contrées. Ayant été directement impliqué, comme étudiant en médecine, lors de la tragique épidémie de 1958/1959 et avoir vu les séquelles irréparables de cette maladie, je suis en droit d'affirmer que cette éradication est une victoire.

Victoire que l'on doit à une politique de santé obligée.

Cette éradication n'est malheureusement pas généralisée dans le monde. Tant que ceci n'est pas généralisé, il y a un devoir de précaution. Ce que les signataires oublient, comme la plupart de nos citoyens, c'est que s'ils défendent leurs droits, ils omettent leurs devoirs, devoirs indissociables des droits.

Dans le cas présent il y a un devoir de santé publique auquel tout citoyen devrait se soumettre. C'est au législateur d'établir ce minimum obligatoire sur base de données scientifiques émanant de sources sûres.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais cela a-t-il une utilité ???

Croyez, Cher Monsieur PELTZER, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dr. A. HEILPORN
14 avril 2011

2. Commentaires du Professeur Peter VAN DEN BERGH à la réponse transmise par Initiative citoyenne

Cher Monsieur,

Je souscris à 100% aux propos du Dr Heilporn. Le texte que vous m'envoyez est délirant et les arguments utilisés ne reposent sur aucune base scientifique. Malheureusement il existe des "forces" qui s'opposent par tous les moyens contre la médecine basée sur la science et parmi elles il y en a qui s'opposent aux vaccinations (polio, coqueluche, varicelle etc.). C'est le retour au Moyen Age quand les populations étaient décimées par la peste, le choléra, la polio etc.

Dire que "le citoyen" en sait tout est hallucinant tout en sachant que la polio a été éradiquée il y a environ 50 ans dans le monde occidental. Je pense effectivement qu'il est inutile d'essayer de discuter avec ce genre de "fondamentalistes".

Bien à vous,

Peter Van den Bergh
14/04/2011